

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
11 rue Guillaume Lenoir
92151 SURESNES
Tél. : 01 46 25 21 82 - mail : ifsi@hopital-foch.com

**CONDITIONS GENERALES DE SCOLARITE
ANNEE 2021 – 2022**

Votre inscription est subordonnée à la remise des documents suivants :

1. Les conditions générales de scolarité (daté et signé).
2. Un chèque pour les frais de scolarité d'un montant de 930 € (à l'ordre de l'Hôpital Foch)

NOTA :

L'inscription devient définitive après encaissement du chèque.

Concernant les étudiants en formation continue (financés), prendre contact avec le secrétariat de l'IFSI.

RESILIATION :

En cas d'annulation d'inscription, d'interruption ou d'exclusion des études en cours d'année, **AUCUN** remboursement des droits acquittés ne sera effectué.

Je soussigné(e):
(Nom et Prénom en lettres capitales)

- Confirme mon inscription à l'IFSI FOCH pour l'année 2021- 2022
- Déclare avoir pris connaissance des indications énoncées ci-dessus

A..... Le.....
Signature :